

## I - CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Seules les conditions générales ci-après s'appliquent à la présente commande, à l'exclusion de toutes autres conditions générales. Le bon de commande signé par le Client (ou « Editeur » du site), les présentes conditions générales constituent le « Contrat ».

Le site internet-industrie.fr est le site du département Industrie de Kagency, nom commercial de la sarl Ouest Web.

## II - CREATION

- Dans le cadre d'une création de site, internet-industrie.fr s'engage aux prestations qui suivent, lesquelles seront effectuées selon les spécifications techniques et charte graphique définies : réalisation des textes, images, travaux et options souscrits par le Client, saisie, programmation du site.

- Le Client s'engage à adresser à internet-industrie.fr dans le cadre de la présente prestation le maximum d'éléments et à coopérer avec internet-industrie.fr pour une réalisation optimale du site ; à défaut, la création du site en sera retardée. Si malgré plusieurs relances, les éléments nécessaires à la création ne sont pas transmis à internet-industrie.fr, le présent contrat pourra être résilié de plein droit et 50% du montant des frais de création seront dus à internet-industrie.fr.

- Avant la mise en ligne du site sur le réseau Internet, internet-industrie.fr adresse au Client un « bon pour accord » et précise que ces pages sont consultables sur le serveur de internet-industrie.fr par un accès spécifique réservé. Le Client dispose de 15 jours calendaires à compter de l'envoi de ce « bon pour accord » pour accepter le site ou formuler des observations. En l'absence d'observation, le Client est réputé avoir accepté l'intégralité du site. Dans le cas contraire, internet-industrie.fr procédera aux modifications selon les instructions du Client, le site sera alors réputé accepté ; néanmoins, internet-industrie.fr pourra adresser au Client qui le demande, un nouveau « bon pour accord », faisant courir un délai d'acceptation de 72 heures à compter de l'envoi de ce « bon pour accord ».

- Il est convenu que le site pourra être exploité et reproduit par internet-industrie.fr à des fins publicitaires dans tout document commercial ou sur tout site émanant de Ouest Web - Kagency.

## III - MISE EN LIGNE ET HÉBERGEMENT

- La mise en ligne sur le réseau Internet est effectuée dans un délai de 48 heures à compter de l'acceptation du site par le Client matérialisée par la remise du bon pour accord et du règlement restant dû et sous réserve de faisabilité technique.

internet-industrie.fr s'engage à :

- S'efforcer d'offrir un accès à la plate-forme d'hébergement 24 heures sur 24, tous les jours de l'année. En cas de nécessité, internet-industrie.fr se réserve la possibilité

d'interrompre l'accès à la plate-forme d'hébergement pour procéder à une intervention technique de maintenance et/ou d'amélioration afin d'assurer le bon fonctionnement de ses services. internet-industrie.fr tentera alors d'informer le Client, dans la mesure du possible, de l'existence et de la durée de l'intervention. internet-industrie.fr s'efforcera de procéder aux opérations de maintenance aux heures où la plate-forme d'hébergement est la moins utilisée par les utilisateurs d'Internet, sauf dans le cadre d'une maintenance corrective urgente.

- Faire ses meilleurs efforts pour fournir quotidiennement, dans la mesure du possible, des statistiques en ligne concernant les consultations des trente derniers jours.

- Les mots de passe et identifiants sont communiqués par internet-industrie.fr au Client sur demande expresse du Client.

- La plate-forme d'hébergement d'internet-industrie.fr est accessible pour le grand public par le réseau Internet au moyen de terminaux appropriés connectés à ce réseau.

- internet-industrie.fr prend des précautions raisonnables pour assurer la protection matérielle des données et programmes que le Client lui aura confiés. En principe, des sauvegardes hebdomadaires sont effectuées et sont conservées pendant trente jours sur un site déporté. Cependant, pour des raisons techniques, notamment liées aux robots en charge de ces opérations, ces sauvegardes peuvent ne pas avoir lieu à la fréquence susvisée. Par conséquent, le Client doit effectuer ses propres sauvegardes afin d'éviter la perte ou l'altération de ses fichiers et bases de données. En cas de perte ou de destruction des données du Client et sur demande écrite de ce dernier, la dernière sauvegarde effectuée pourra être restaurée sur le serveur dans un délai raisonnable. internet-industrie.fr s'engage à répondre deux fois maximum par année contractuelle à de telles demandes ; au delà, l'opération de restitution fera l'objet d'un devis et, après acceptation du Client, sera facturée au tarif en vigueur au jour de la demande. En matière de pertes et/ou de restauration de données et/ou de programmes confiés par le Client, les obligations et responsabilités de internet-industrie.fr sont limitées aux stipulations qui précèdent.

## IV - NOM DE DOMAINE

Tout nom de domaine attribué dans le cadre de la présente commande est rattaché au site web qui aurait été souscrit dans cette même commande.

Le transfert d'un nom de domaine, dont la gestion relève d'un autre prestataire qu'internet-industrie.fr, est subordonné à la validité du nom de domaine et au règlement des sommes restant dues à ce prestataire.

internet-industrie.fr demande aux organismes compétents l'enregistrement ou le renouvellement des noms de domaine selon les éléments et souhaits du Client, et sous réserve de leur disponibilité.

L'attribution d'un nom de domaine est soumise aux conditions générales du bureau d'enregistrement concerné lesquelles sont dans leur intégralité opposables et applicables au Client. L'obtention d'un nom de domaine est également tributaire des justificatifs demandés par le bureau d'enregistrement concerné. Un refus d'attribution de la part de ce dernier ne peut en aucun cas engager la responsabilité de Ouest Web - Kagency. Chaque nom de domaine est attribué pour une durée déterminée ; de ce fait, le non-renouvellement de

sa souscription par le Client, dans les délais impartis stipulés par internet-industrie.fr, est susceptible de priver ultérieurement le Client de son droit d'occupation sur les noms de domaine qui lui avaient été attribués initialement. Chaque nom de domaine doit être renouvelé au tarif internet-industrie.fr en vigueur.

Le Client assume l'entière responsabilité du (ou des) nom(s) de domaine qu'il choisit notamment au regard des droits de propriété intellectuelle ou autres droits détenus par des tiers (marque, nom commercial...).

Le Client prend à sa charge l'ensemble des frais relatifs à tout différend ou litige afférent au nom de domaine qui lui est attribué.

La responsabilité de internet-industrie.fr ne saurait être engagée à raison des conséquences de l'intervention - du Client ou d'un tiers - susceptible d'affecter un nom de domaine dont le Client demande l'attribution, le renouvellement ou le transfert ou qui a été préalablement réservé auprès de internet-industrie.fr.

## V - LIENS HYPERTEXTES

Si un ou plusieurs liens hypertextes externes sont créés sur le site, le Client est seul responsable des choix des sites ou des pages reliées par ce(s) lien(s) et de l'exactitude de l'adresse de renvoi dudit (desdits) liens. Il est de la seule responsabilité du Client de veiller à ce que le(s) lien(s) ne constitue pas une infraction à l'ordre public interne ou international ou aux bonnes mœurs et qu'il(s) n'est(ne sont) pas susceptible(s) de porter atteinte aux droits des tiers.

## VI - RÉFÉRENCIEMENT

internet-industrie.fr transmet à des moteurs de recherche qu'il sélectionne l'adresse du site, sans garantir le référencement effectif ou un quelconque classement au sein des listes réponses des moteurs de recherches (qui dépendent des méthodes de référencement du moteur concerné), et à l'exclusion de toute action promotionnelle de internet-industrie.fr. Le Client assume l'entière responsabilité du choix des mots clé nécessaires au référencement du site notamment au regard des droits de propriété intellectuelle. Les demandes de référencement sont effectuées par internet-industrie.fr après création du site. Le Client peut lui même procéder aux opérations de référencement qui lui semblent opportunes.

## VII - MISE A JOUR

Les mises à jour sont réalisées sur la base d'un accord préalable entre le Client et internet-industrie.fr. Une mise à jour est réputée acceptée en l'absence d'observation écrite du Client dans les 8 jours ouvrables de sa mise en ligne, sans qu'il ne soit besoin de « Bon pour accord ».

## VIII - RESPONSABILITÉ d'internet-industrie.fr

- Tout manquement par internet-industrie.fr dans l'exécution de ses obligations ouvre le droit pour le Client de mettre en jeu la responsabilité d'internet-industrie.fr. Si la responsabilité d'internet-industrie.fr est engagée, internet-industrie.fr corrigera

l'erreur ou le manquement dans les meilleurs délais.

- internet-industrie.fr décline toute responsabilité quant aux défauts ou erreurs qui pourraient résulter de l'utilisation des documents (photos, brochures, films, disquettes...) remis par le Client que ceux-ci aient été ou non modifiés par internet-industrie.fr, à moins que les défauts ou les erreurs en question ne résultent d'une telle modification. Ces documents pourront être récupérés par le Client, à sa demande, dans un délai d'un mois à compter de la mise en ligne du site.

#### **IX - OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT**

- Le Client s'engage au paiement total du présent Contrat selon les modalités définies aux présentes conditions générales.

- Le Client assume, en tant qu'éditeur du site, l'entière responsabilité de l'ensemble des éléments transmis à internet-industrie.fr, et en garantit la véracité. Le Client est seul responsable des éléments qu'il demande à internet-industrie.fr d'intégrer dans le site, et dont il autorise à internet-industrie.fr (et l'hébergeur) l'usage pour la réalisation des prestations prévues au présent Contrat. Le Client déclare qu'il dispose des droits de propriété intellectuelle et des droits relatifs à l'image de la personne humaine et des biens sur l'ensemble des éléments fournis par lui à internet-industrie.fr, devant figurer dans le site, et le cas échéant dont il accepte le téléchargement par les internautes depuis le site. Le Client déclare que ces éléments sont conformes à l'ordre public, aux bonnes mœurs et aux règles légales, administratives ou déontologiques de sa profession, de son secteur, des services ou produits qu'il commercialise. Il lui appartient de s'entourer des garanties appropriées et se substituer à internet-industrie.fr en cas de conflit sur une telle conformité avec un tiers.

- Le Client, averti du fait que le site en ligne sur Internet est consultable par des personnes de tout âge, nationalité, race, sexe ou confession, s'abstiendra de toute allégation pouvant heurter la sensibilité des consultants. Le contenu du site doit être conforme à l'ordre public, aux bonnes mœurs et à la réglementation applicable, y compris, s'il y a lieu, aux recommandations du BVP. De même, le Client s'engage à ce que le contenu de tout autre site Web auquel le site permet d'accéder par un lien hypertexte soit conforme à l'ordre public et aux bonnes mœurs. internet-industrie.fr est autorisé à refuser toute demande du Client qui ne respecterait pas ce principe, et pourra, sans notification préalable, suspendre, interrompre ou annuler l'accessibilité vers un site contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public.

- Le Client doit avertir internet-industrie.fr lors de la souscription de la commande, de l'inclusion dans le site d'éléments auxquels sont attachés des droits d'auteurs ou droits voisins gérés par une société de perception et de répartition des droits. Le Client

s'engage à régler à internet-industrie.fr à première demande d'internet-industrie.fr, les sommes qui devront être payées par internet-industrie.fr pour permettre l'exploitation de tels éléments.

- Le Client se chargera d'accomplir les formalités de la loi du 6/01/1978 imposant la déclaration à la CNIL de tout traitement automatisé d'informations à caractère personnel lié au site.

- Le Client garantit internet-industrie.fr contre toute action ou condamnation qu'il aurait à supporter du fait du non respect par le Client des dispositions du présent article.

- Le Client est responsable des différents identifiants et mots de passe confidentiels qui lui sont attribués; ils permettent d'accéder aux statistiques ainsi qu'aux différentes zones d'administration en ligne du Client. Kagency ne saurait être tenu responsable de la divulgation des dits codes à des tierces personnes.

#### **X - MISE EN GARDE**

Internet est un réseau de Télécommunication public à caractère international. Tout site y figurant peut être téléchargé puis utilisé par tout ordinateur dans le monde. Le Client ne saurait tenir internet-industrie.fr pour responsable d'un abus de ce type.

#### **XI - TITULARITE DES DROITS**

Le Client est titulaire des droits de propriété intellectuelle afférents à l'ensemble des éléments et travaux relatifs au site du Client, et ce à l'exclusion des données constituant le fonds documentaire du site dont le Client est titulaire ou dont il a acquis les droits auprès de tiers.

#### **XII - DUREE ET RESILIATION**

Le contrat prend effet à la date de signature par le Client de la commande. Il est conclu pour une durée indéterminée, avec un préavis de trois mois. Il pourra être résilié à tout moment par chacune des parties, par lettre recommandée avec accusé réception.

Dans ce cas, le Contrat prend fin sans qu'aucune indemnité ne soit due du fait de la résiliation. Les frais de création déjà facturés restent dus à internet-industrie.fr.

#### **XIII - MODIFICATION**

Le prix et les prestations convenues dans le cadre du présent Contrat correspondent aux tarifs et à l'offre en vigueur à la date de sa signature. internet-industrie.fr se réserve le droit de modifier à tout moment ses tarifs ou son offre. Dans cette hypothèse, le Client est informé de toute modification, et dispose d'un délai d'un mois pour résilier son Contrat dans les conditions prévues ci-dessus ; à défaut, le Client est réputé avoir accepté la modification concernée, qui entrera en vigueur au plus tôt dans le mois qui suit l'expiration du précédent délai. internet-industrie.fr se réserve le droit de modifier les clauses des présentes Conditions Générales. Toute nouvelle version des Conditions Générales sera publiée sur le site [www.kagency.com](http://www.kagency.com) et sera applicable au Client un mois après cette publication. En cas de désaccord du Client sur ces modifications, celui-ci s'engage à résilier le présent Contrat, conformément à l'article « Durée et Résiliation » des présentes Conditions Générales.

#### **XIV - CONDITIONS DE REGLEMENT ET GARANTIE**

- Les frais de création du site sont réglables selon les conditions suivantes : paiement lors de la

signature de la commande d'un premier règlement de 50 % du montant total, toutes taxes comprises et paiement du solde à réception du bon pour accord adressé au Client précédant la mise en ligne sur Internet du site. Le défaut de paiement ou le paiement partiel des sommes dues quelle que soit la prestation, entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la créance et une indemnité de retard égale à une fois et demie le taux d'intérêt légal sur les sommes impayées à l'échéance.

En cas de défaut de paiement d'un contrat antérieur ou en cours quelle que soit la prestation, internet-industrie.fr pourra résilier, 7 jours après mise en demeure restée sans effet, tout ou partie des contrats conclus avec le Client, nonobstant les dispositions de l'article Durée et résiliation et sans préjudice du versement par celui-ci des sommes restant dues.

#### **XV - CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES**

##### **Garantie**

Par la signature du présent Contrat, le Client garantit avoir les capacités de règlement suffisantes pour assurer la couverture de la créance de internet-industrie.fr. Si, après analyse, les capacités de règlement du Client se révèlent insuffisantes, internet-industrie.fr l'en informera dans un délai de 30 jours après la signature de la commande. Dans ce cas, internet-industrie.fr précisera au Client la ou les possibilités de nature à assurer à internet-industrie.fr une garantie de règlement satisfaisante. En cas de refus ou de non exécution de cette ou ces possibilités par le Client, internet-industrie.fr sera en droit de ne pas exécuter le présent contrat.

En dehors des contrats souscrits par un mandataire au sens de la loi du 29 janvier 1993, le signataire demeure responsable du paiement prévu par le présent contrat même s'il a demandé, pour des raisons qui lui sont propres, que la facture soit adressée à un tiers.

##### **XVI - ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

En cas de litige, seul le tribunal de commerce de Nantes sera compétent.

##### **XVII - DROIT D'ACCES ET DE RECTIFICATION**

**AUX FICHIERS INFORMATISES** Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose auprès de internet-industrie.fr, d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant dont internet-industrie.fr et l'hébergeur sont destinataires. internet-industrie.fr peut être amené à communiquer toutes les données recueillies dans le cadre de la présente commande, à ses filiales, dans le but d'effectuer des opérations de prospection commerciale ou de marketing direct ; le Client peut s'y opposer en le notifiant par lettre simple adressée à internet-industrie.fr, 11 Bd Ampère, Espace Performance - BP 70760 - 44481 Carquefou cedex.